



Achat de véhicule automobile

Par **Raito**, le **06/08/2009** à **14:25**

Bonjour,

voilà, j'ai acheter une voiture a un particulier le 05/08/2009. Après un coup d'oeil, le véhicule a l'air en bon état général. le controle technique ok, le certificat de session en règle et en trois exemplaire et la carte grise barré avec date et heure...

Je rentre chez moi, mais au bout de 20km, la voiture tombe en panne, le moteur se met a fumer pour finalement prendre feu.

Plus de peur que de mal, mais ai-je des possibilités de me faire rembourser? Sachant que l'ancien propriétaire ne veux rien savoir...